



**Commune de Belmont-sur-Lausanne**

**Conseil Communal**

## **Procès-verbal de la séance d'installation des autorités communales du mardi 28 juin 2016 à la Grande Salle**

### **1. Sous la présidence de M. Daniel Flotron, Préfet**

- Assermentation d'une Conseillère communale
- Election du Président du Conseil communal
- Election du Secrétaire du Conseil communal.

*Se référer au PV établi par Mlle Fogoz, secrétaire municipale*

### **2. Sous la présidence du nouveau Président du Conseil communal**

Le président, M. Alfred Roth, remercie le préfet pour la cérémonie. Il exprime ses vifs remerciements pour la confiance accordée par le Conseil.

#### **Election du bureau du Conseil communal**

- 1<sup>er</sup> Vice-président(e) - pour une année

Le président indique que la 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Conseil de la fin de la législature 2011-2016, Mme V. Rodondi, renonce à se présenter.

M. E. Monsutti présente la candidature de M. Christian Marrel. Ce dernier accepte la candidature. M. Marrel est élu par acclamation.

- 2<sup>e</sup> Vice-président(e) - pour une année

M. M. Markides présente la candidature de M. Claude Devalte. Ce dernier accepte la candidature. M. Devalte est élu par acclamation.

- Deux scrutateurs(trices) - pour une année

Le président indique que les scrutateurs actuels, Mme Petra Salathé et M. Michael G. Markides, sont prêts à prolonger leur mandat. Mme Salathé et M. Markides sont élus par acclamation.

- Deux scrutateurs(trices) suppléant(e)s - pour une année

Les personnes suivantes se portent candidates : Mme Véronique Rodondi et Mme Angela Recchia. Elles sont élues par acclamation.

- Un(e) secrétaire suppléant(e) - pour 5 ans

Aucun candidat n'est proposé. Le président propose de mettre cette élection à l'ordre du jour de la première séance du CC de la législature 2016-2021.

- Un huissier et un huissier suppléant - pour 5 ans

M. Pascal Reverchon, actuel huissier, se représente à ce poste. Il est élu par acclamation.

M. Yann Tornare, actuel huissier suppléant, se représente à ce poste. Il est élu par acclamation.

Les huissiers sont assermentés par le président.

### **Election de la Commission des finances**

Le président passe à l'élection des cinq membres de la Commission des finances, pour une durée de 5 ans.

M. M. Henchoz présente les candidats, en l'absence du président actuel de la Commission, M. J.-P. Bolay. Il indique que deux membres de la commission de la législature qui se termine ne se sont pas représentés. M. Henchoz présente les 2 nouveaux candidats : Mme Charlotte Touati de Jonge et M. Jean-Claude Favre. Mme Christine Juillerat, M. Michel Henchoz et M. Jean-Pierre Bolay se représentent. Ces cinq personnes sont élues par acclamation.

Le président remercie tous les Conseillers qui se mettent à disposition pour ces responsabilités.

### **3. Retour de M. le Préfet qui reprend la présidence**

Le préfet passe la parole à M. le Syndic. Ce dernier présente le programme de la nouvelle législature.

*Se référer au document à disposition sur le site Internet de la commune.*

Le syndic exprime ses remerciements au Préfet, au Pasteur, aux membres de l'Administration et à la société de musique pour leur participation à cette cérémonie.

M. le préfet fait lecture de son allocution puis clôture cette séance d'installation des autorités pour la législature 2016-2021.

#### **Pour le Bureau du Conseil communal**

le président



Alfred Roth



le secrétaire



Didier Bérard